PAS DE SANCTION POUR JOE

Notre camarade et ami JOËL MAURE passe en conseil de discipline le 15 décembre 2020. Il est menacé de «Dernier avertissement avant licenciement» pour avoir traversé les voies et n'avoir pas signé à temps les modifications réglementaires.

La direction a ciblé un militant CGT attaché aux principes du service public, à la défense de tous les salariés et des usagers. Dans la gare de Lyon Part-Dieu nous sommes nombreux à le connaître et l'apprécier.

Par la présente pétition **nous exigeons l'abandon des sanctions contre JOËL MAURE**.

NOM	PRENOM	ENTREPRISE ou ETABLISSEMENT	SIGNATURE

NOM	PRENOM	ENTREPRISE ou ETABLISSEMENT	SIGNATURE